



COMPLÉMENTS D'INVENTAIRES SUR LES ENS DU TERRITOIRE DE BELFORT



Rapport d'expertise botanique de l'étang
de la Courbe-Chaussée (Sermamagny, 90)

Mars 2021



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE national
de Franche-Comté
OBSERVATOIRE
régional des INVERTEBRÉS



Hennequin C., 2021. *Compléments d'inventaires sur les ENS du Territoire de Belfort. Rapport d'expertise botanique de l'étang de la Courbe-Chaussée (Sermamagny, 90)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 7 p. + annexes.

Cliché de couverture

- Vue sur l'étang en assec (C. Hennequin)

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTE –
OBSERVATOIRE REGIONAL DES INVERTEBRES



**Compléments d'inventaires
sur les Espaces Naturels Sensibles
du Territoire de Belfort**

*Rapport d'expertise botanique de l'étang de la Courbe-Chaussée
(Sermamagny, 90)*

Mars 2021

Relevés de terrain : Christophe Hennequin

Rédaction : Christophe Hennequin

Saisie des données : Stéphanie Breda

Mise en page : Justine Amiotte-Suchet et Christophe Hennequin

Relecture : Yorick Ferrez

Étude réalisée par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés

Avec l'aide du Conseil départemental du Territoire de Belfort

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ENS.....	1
COMPLEMENTS D'INVENTAIRES.....	2
1.1 INVENTAIRE BOTANIQUE	2
1.1.1 LES ESPECES OBSERVEES.....	2
1.1.2 PRECONISATIONS	3

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENTIELS UTILISES POUR L'ANNEXE	5
ANNEXES	7

PRESENTATION DE L'ENS

L'étang de la Courbe-Chaussée a été récemment acquis par le Conseil départemental. Il vient compléter les étangs du Malsaucy, de la Véronne et du Souris. Afin de faire divers travaux, cet étang a été mis en assec (figure n°2), ce qui a permis de faire des inventaires jusqu'alors impossibles à réaliser, du fait du maintien en eau de cet étang. Situé à l'est de l'étang de la Véronne, l'étang Courbe-Chaussée s'étend sur environ 86 460 m², à 400 m d'altitude. Au nord, la queue d'étang est plus ou moins envahie de saules et d'aulnes, en mosaïque avec des mégaphorbiaies.



Figure n°1 - Carte de situation de la zone d'étude ©IGN-SCAN25.

Les inventaires ont été réalisés par Christophe Hennequin le 5 août 2020, en compagnie de François Thiery. Un complément a également été réalisé en compagnie de Rémy Rocklin et de Laurent Sarazin le 10 novembre 2020. Les données concernant cet ENS ont été rassemblées dans l'annexe 1.



Figure n°2 - Vue sur l'étang au niveau du moine (C. Hennequin).



Figure n°3 - Développement de la flore lors de la mise en assec de l'étang (C. Hennequin).



Figure n°4 - Photo aérienne de la zone d'étude ©IGN-BDORTH02013.

COMPLÉMENTS D'INVENTAIRES

1.1 Inventaire botanique

1.1.1 Les espèces observées

Les végétations de l'étang Courbe-Chaussée observées peuvent être caractérisées en plusieurs associations très typiques :

- La végétation pionnière des vases exondées, riche en annuelles de l'*Eleocharito ovatae-Caricetum bohemicae* Klika 1935(figure n° 7), très caractéristique du Sundgau et de la dépression sous-vosgienne. Cette association est déterminante de ZNIEFF, et représente un habitat de la directive européenne Habitats (Natura 2000 : 3130-3 ; Corine : 22.321).
- Une végétation en mosaïque avec la précédente, relevant de deux associations proches : le *Rumicetum maritimi* (Sissingh in Westhoff et al.) H. Passarge 1959 et le *Bidenti tripartitae-Ranunculetum scelerati* Miljan ex Tüxen 1979, toutes deux déterminantes de ZNIEFF.
- La ceinture de laiches en bordure d'étang, le *Caricetum elatae* W. Koch 1926, formant des touradons.
- Une saulaie pionnière à rapprocher du *Salicion cinereae* T. Müll. et Görs 1958 ex H. Passarger 1961, gagne sur les vases exondées, alors qu'elle est installée en queue d'étang et sur les marges de la pièce d'eau.

Une espèce observée est protégée en Franche-Comté : l'élatine à trois étamines (*Elatine triandra* – figure n° 5). C'est une espèce annuelle formant un gazon en taches de quelques centimètres de diamètre. Une fiche concernant cette espèce est jointe en annexe.

Une espèce nouvelle pour le département a également été découverte sur cet étang. Il s'agit cependant d'une espèce exotique potentiellement envahissante, profitant de l'exondation de l'étang pour se développer. Il s'agit de la lindernie fausse gratiote (*Lindernia dubia* – figure n°6, une espèce originaire d'Amérique de l'Est et du Nord. Une fiche a également été produite et jointe en annexe.



Figure n°5 -*Elatine triandra* (C. Hennequin).



Figure n°6 -*Lindernia dubia*, avec au second plan une rosette de *Rumex maritimus*, et en haut à gauche les feuilles de *Ranunculus sceleratus* (C. Hennequin).



Figure n°7 - Mosaïque d'*Eleocharito ovatae-Caricetum bohemicae* et de *Bidenti tripartitae-Ranunculetum scelerati* (C. Hennequin).

1.1.2 Préconisations

Problématiques concernant la lindernie

Il apparaît que la présence d'une espèce potentiellement invasive sur le site est une contrainte qu'il faudra prendre en compte lors des interventions des agents du Conseil départemental sur cet ENS. Les principales préconisations sont les suivantes :

- Lors de travaux au niveau de l'étang, prendre des précautions pour éviter d'exporter les graines de lindernie dans un autre étang. Un nettoyage des chenilles ou des pneus doit être réalisé avant de nouveaux travaux dans un autre étang. De même, tout le matériel et les bottes doivent être consciencieusement lavés après les actions dans l'étang de la Courbe-Chaussée.
- Une lutte contre cette espèce exotique semble difficile à mener. Seul l'arrachage systématique des jeunes plantules pourrait avoir un effet sur la population de lindernie. Mais le travail serait disproportionné, cette dernière ayant colonisé une grande partie de la surface exondée. Comme beaucoup

d'annuelles, elle produit une grande quantité de graines (figure n°8), formant ainsi une banque de semence très conséquente au niveau des vases et des crevasses argileuses créées sur le fond d'étang lors des assècs (figure n°9). Il serait illusoire de vouloir l'éradiquer.



Figure n°8 -Capsule et graines de *Lindernia dubia* (C. Hennequin).



Figure n°9 -Vue de la population de lindernie fausse gratiole en mélange à la laïche de Bohême et le scirpe brun (C. Hennequin).

Autres problématiques

Les travaux entrepris (canal de dérivation, reprofilages, aménagements au niveau de la queue d'étang (figure n°13) vont apporter une meilleure maîtrise pour la gestion de la pièce d'eau, un bon étagement des ceintures d'étang et un rajeunissement des formations de la queue d'étang, retardant l'atterrissement de cette partie.

Afin de permettre aux plantes des vases d'étang de s'exprimer, il est recommandé de vider l'étang tous les trois à cinq ans, sur une période de six à huit mois, ce qui permettra aux annuelles de réaliser leur cycle. On observe actuellement une forte dynamique de la végétation, avec des successions rapides de végétation : d'abord une végétation d'annuelles pionnières, puis d'une végétation plus étoffée d'annuelles et de vivaces (saules), pour devenir rapidement une fruticée dominée par le semis de saules (figure n°10). Une fauche avant la remise en eau semble inévitable (figure n°11).



Figure n°10 - Phase de fruticée de saules (C. Hennequin).



Figure n°11 - A gauche, partie fauchée. A droite semis de saule (C. Hennequin).

Les années sans mise en assec de l'étang, il serait intéressant de permettre la baisse naturelle du niveau d'eau à l'étiage, ce qui favorisera la flore des grèves sur

le pourtour de la pièce d'eau. La floraison de l'élatine à trois étamines pourra alors être suivie sur les bords exondés (figure n°12).



Figure n°12 - Pousse d'élatine à trois étamines (C. Hennequin).



Figure n°13 - Vue de la queue d'étang et canal de dérivation (C. Hennequin).

Au niveau de la queue d'étang, une fauche tous les 5 à 8 ans, et un éclaircissement de la saulaie gagnant sur l'étang tous les 10 à 20 ans pourront être réalisés suivant la progression de ces deux formations. En ce qui concerne les berges boisées, ces dernières protègent bien la pièce d'eau et ne demandent d'une gestion d'entretien (coupe des chablis, élagages côté chemin).

Un complément d'inventaire botanique pourra être réalisé lorsque l'étang sera remis en eau, pour compléter les observations pour la flore aquatique.

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENTIELS

UTILISES POUR L'ANNEXE

- Ferrez Y. (coord.), 2014. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Franche-Comté, 2014. Evaluation du risque de disparition selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 12 p.
- Hennequin C., 2019. *Atlas de la flore du Territoire de Belfort*. Naturalia Publications. 896 p.
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris, France. 32 p.
- Vuillemenot M (coord.), Ferrez Y., André M., Gillet F., Hendoux F., Mouly A., Thiery F., Tison J.-M., Vadam J.-C., 2016. *Liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Franche-Comté et préconisations d'actions*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 50 p.

ANNEXES

- **Annexe 1 : Liste des plantes**
- **Annexe 2 : Fiches élatine à 3 étamines et Lindernie fausse gratiole**

Légendes des divers acronymes utilisés dans les tableaux :

Colonne vulnérabilité

- RE : disparue au niveau régional
- CR : en danger critique
- EN : en danger
- VU : vulnérable
- NT : quasi menacé
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes
- NE ou – : non évalué

Catégories d'invasive

- ID : espèce exotique insuffisamment documentée

Catégories de rareté

- CCC : extrêmement répandu (fréquence ≥ 90 %) ;
- CC : très commun (fréquence ≥ 50 % et < 90 %) ;
- C : commun (fréquence ≥ 25 % et < 50 %)
- AC : assez commun (fréquence $\geq 12,5$ % et < 25 %)
- AR : assez rare (fréquence ≥ 5 % et $< 12,5$ %)
- R : rare (fréquence ≥ 2 % et < 5 %)
- RR : très rare (fréquence < 2 %)
- RRR : exceptionnel (une seule occurrence).

Annexe 1) Liste des plantes

Nom latin	Nom français	Franche-Comté					Territoire de Belfort	
		Protection	Vulnérabilité	Dét. ZNIEFF	Catégorie EEE	Rareté	Indigénat	Rareté
<i>Aegopodium podagraria</i> L.	Egopode podagraire	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Ajuga reptans</i> L.	Bugle rampante	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Alchemilla monticola</i> Opiz	Alchémille des montagnes	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm.	Alchémille vulgaire	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L.	Plantain d'eau commun	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Amaranthus blitum</i> L.	Amarante livide	-	NA		ENE	AC	naturalisé	AC
<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique sauvage	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Flouve odorante	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl	Fromental élevé	-	LC		-	CCC	indigène	CC
<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau verruqueux	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Bidens cernua</i> L.	Bident penché	-	LC		-	AR	indigène	C
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident à fruits noirs	-	NA		EM	AC	naturalisé	AC
<i>Bidens radiata</i> Thuill.	Bident radié	-	LC		-	AR	indigène	C
<i>Bidens tripartita</i> L.	Bident triparti	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Briza media</i> subsp. <i>media</i> L.	Amourette commune	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Cardamine pratensis</i> L.	Cardamine des prés	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Carex bohemica</i> Schreb.	Laïche souchet	-	LC		-	AR	indigène	C
<i>Carex brizoides</i> L.	Laïche fausse brize	-	LC		-	C	indigène	CCC
<i>Carex elata</i> subsp. <i>elata</i> All.	Laïche raide	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Centaurea jacea</i> L.	Centaurée jacée	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Convolvulus sepium</i> L.	Liseron des haies	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Crepis biennis</i> L.	Crépide bisannuelle	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Cyperus fuscus</i> L.	Souchet brun	-	LC		-	AC	indigène	AC
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L.	Dactyle aggloméré	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>borreri</i> (Newman) Fraser-Jenk.	Dryoptéris de Borrer	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	Fougère mâle	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv.	Panic des marais	-	NA		ENE	CC	naturalisé	CC
<i>Elatine triandra</i> Schkuhr	Elatine à trois étamines	X	EN	X	-	RR	indigène	AC
<i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roem. & Schult.	Scirpe à inflorescence ovoïde	-	LC		-	AR	indigène	C
<i>Epilobium montanum</i> L.	Epilobe des montagnes	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Festuca nigrescens</i> Lam.	Fétuque noirâtre	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>rubra</i> L.	Fétuque rouge	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Frangula alnus</i> subsp. <i>alnus</i> Mill.	Bourdaine	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Galium album</i> Mill.	Gaillet commun	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Gnaphalium uliginosum</i> L.	Cotonnière des fanges	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sphondylium</i> L.	Berce sphondyle	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Hieracium umbellatum</i> L.	Epervière en ombelle	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Holcus lanatus</i> subsp. <i>lanatus</i> L.	Houlque laineuse	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Hypochaeris radicata</i> L.	Porcelle enracinée	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Impatiente glanduleuse	-	NA		EM	C	naturalisé	CC
<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris des marais	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Juncus articulatus</i> subsp. <i>articulatus</i> L.	Jonc à fruits brillants	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult.	Knautie des champs	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Knautia dipsacifolia</i> (Host) Kreutzer	Knautie à feuilles de cardère	-	LC		-	C	indigène	CC

Nom latin	Nom français	Franche-Comté					Territoire de Belfort	
		Protection	Vulnérabilité	Dét. ZNIEFF	Catégorie EEE	Rareté	Indigénat	Rareté
<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler	Gesse des montagnes	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Lathyrus pratensis</i> L.	Gesse des prés	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw.	Faux Riz	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC.	Maguerite commune	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell	Fausse Gratiolle	-	NA		ID	RR	naturalisé	RRR
<i>Lolium perenne</i> L.	Ray-grass anglais	-	LC		-	CCC	indigène	CC
<i>Luzula campestris</i> subsp. <i>campestris</i> (L.) DC.	Luzule des champs	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Lycopus europaeus</i> L.	Lycophe d'Europe	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	Lysimaque commune	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Lythrum salicaria</i> L.	Lythrum salicaire	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Oenanthe aquatica</i> (L.) Poir.	Fenouil d'eau	-	LC		-	AC	indigène	C
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre	Renouée à feuilles d'oseille	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Persicaria maculosa</i> Gray	Persicaire	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Pilosella lactucella</i> subsp. <i>lactucella</i> (Wallr.) P.D.Sell & C.West	Piloselle auricule	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip.	Epervière piloselle	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds.	Grand boucage	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L.	Pâturin des prés	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Poa trivialis</i> L.	Pâturin commun	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Polygala vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L.	Polygale commun	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch.	Tormentille	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Fougère aigle	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Ranunculus acris</i> subsp. <i>friesianus</i> (Jord.) Syme	Renoncule de Fries	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Ranunculus sceleratus</i> subsp. <i>sceleratus</i> L.	Renoncule à feuilles de céleri	-	LC		-	AR	indigène	AC
<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser	Cresson des marais	-	LC		-	AC	indigène	CC
<i>Rumex acetosa</i> subsp. <i>acetosa</i> L.	Rumex oseille	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Rumex maritimus</i> L.	Oseille maritime	-	LC		-	AR	indigène	C
<i>Rumex obtusifolius</i> subsp. <i>obtusifolius</i> L.	Rumex à feuilles obtuses	-	LC		-	CCC	indigène	CC
<i>Salix aurita</i> L.	Saule à oreillettes	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Salix cinerea</i> L.	Saule cendré	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Salix x multinervis</i> Döll	Saule à nervures nombreuses	-	NE		-	AR	indigène	RRR
<i>Scirpus sylvaticus</i> L.	Scirpe des bois	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> (Moench) Garcke	Silène enflé	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Solanum dulcamara</i> var. <i>dulcamara</i> L.	Douce-amère	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Stellaria graminea</i> L.	Stellaire à feuilles de graminée	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Succisa pratensis</i> Moench	Succise des prés	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Symphytum officinale</i> subsp. <i>officinale</i> L.	Consoude officinale	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Thysselinum palustre</i> (L.) Hoffm.	Persil des marais	-	LC		-	AC	indigène	C
<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle commun	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle blanc	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Trisetum flavescens</i> subsp. <i>flavescens</i> (L.) P.Beauv.	Avoine dorée	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Typha latifolia</i> L.	Massette à larges feuilles	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Veronica chamaedrys</i> L.	Véronique petit-chêne	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Veronica officinalis</i> L.	Véronique officinale	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Vicia sepium</i> L.	Vesce des haies	-	LC		-	CCC	indigène	CC

Annexe 2) Fiches élatine à 3 étamines et Lindernie fausse gratiole (fiches recto/verso)

**ESPÈCES REMARQUABLES DES ESPACES NATURELS SENSIBLES
DU TERRITOIRE DE BELFORT**

Élatine à trois étamines

DACTYLORHIZA MAJALIS (RCHB.) P.F. HUNT & SUMMERH.

Espèce protégée
en Franche-Comté

Port général de la plante

Liste rouge EN
Franche-Comté

Diagnostique
Zones Humides

Fleurs axillaires, solitaires ou par deux, sessiles ou courtement pédonculées.

1 : Fleurs à (deux) trois sépales, trois pétales roses et trois étamines.

2 : Feuilles opposées, linéaires-oblongues à pétiole plus court que le limbe.

3 : Plante naine, rampante, très rameuse, radicante aux nœuds.

Capsule globuleuse, ombilicée au dessus (dépression en forme de nombril). Graines de 0,5 mm, arquées (4).

Floraison : juillet à octobre.

Habitat : berges, vases des étangs.

PRÉCONISATIONS

Espèce des berges exondées, ne poussant qu'après une période sans eau. Elle profite des étiages, aux mois de juillet à septembre pour germer et former de petites populations en tache.

Elle peut parfois fructifier sous l'eau. Cependant, la plus belle fructification se fait en assec. Pour favoriser cette espèce, il est conseillé de vider tous les trois, quatre ou cinq ans l'étang, ou bien de respecter l'étiage et les variations du niveau d'eau sur une année.

Étangs et mares

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE national
de Franche-Comté
OBSERVATOIRE
régional des INVERTÉBRÉS



Port général d'élatine à trois étamines



Illustrations et photographies : C. Hennequin

Élatine à trois étamines

ELATINE TRIANDRA SCHKUHR

FAMILLE : ÉLATINACÉES

HYDROTHÉROPHYTE

CHOROLOGIE : CIRCUMBORÉAL

Répartition nationale

Cette plante est très rare en France. Elle est répartie dans quelques zones riches en étangs dans le Sundgau, la Bresse, la Dombes, en Camargue et dans le département de la Loire atlantique (non revue récemment).

Répartitions régionale et départementale

En Franche-Comté, cette espèce n'est connue que dans le Jura, en Bresse, et dans le Territoire de Belfort, dans le sud du Sundgau.

Écologie

On trouve cette espèce dans des milieux similaires à ceux occupés par l'élatine à six étamines : sur les vases d'étang, avec des espèces vivaces, dont la marsilée à quatre feuilles formant des communautés relevant des *Littorelletea uniflorae*, et dans des communautés d'annuelles sur des vases oligotrophes à mésotrophes de l'*Elatino triandrae* - *Eleochariton ovatae*.

Commentaire

Ni Parisot et Pourchot, ni Bonnamy, Plubel et Herbelin ne connaissent cette espèce, très semblable à l'élatine à six étamines. Il est donc difficile de donner un avis sur l'évolution diachronique de ses populations. En revanche, la plante étant difficile à observer (beaucoup d'étangs ne sont plus mis en assec de manière régulière, les niveaux d'eau étant réajustés en cours de saison...) il se peut que les stations soient plus nombreuses et que la plante soit moins rare qu'il n'y paraît aujourd'hui. Elle est à rechercher.





Lindernie fausse gratiole

LINDERNIA DUBIA (L.) PENNELL



Inflorescence

INFORMATIONS

Espèce originaire d'Amérique du Nord, considérée comme naturalisée, mais sur laquelle on n'a pas suffisamment d'information pour évaluer son statut d'espèce exotique potentiellement envahissante en Franche-Comté.

Elle est considérée comme EEE dans la vallée de la Loire ainsi que dans le delta du Rhône.


1 : Inflorescence à fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles.

2 : Fleur lilas pâle, en tube, à symétrie bilatérale, avec 2 pétales supérieurs en forme de dent, les 3 inférieurs lobés.

3 : Feuilles ovales, embrassantes avec quelques dents espacées, opposées.

Plante annuelle haute de 10 à 30 cm. Port dressé, mais nombreux rameaux couchés lorsque la plante se développe.

Capsule.

 Floraison : juillet à septembre.

Habitat : vase des étangs exondés, grèves.



Colonie de lindernie à l'étang Courbe-Chaussée.

Étangs et mares



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
de Franche-Comté
OBSERVATOIRE
REGIONAL des INVERTÉBRÉS

